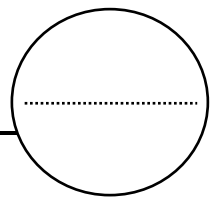




# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 14 septembre 2017 à compter de 19h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

### Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;  
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;  
Poste vacant, conseillère n° 2;  
M. Michael Houle, conseiller n° 4;  
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;  
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

### Sont absents :

M. Dale Langille, conseiller n° 3;

### Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière.

### VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

2017-09-254

### 1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Normand Lussier, conseiller, appuyé par Michael Houle, conseiller, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE**

2017-09-255

### 2 – REGROUPEMENT DES OFFICES MUNICIPAUX DES MUNICIPALITÉS DE – ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, VILLAGE DE HEMMINGFORD, NAPIERVILLE, MONT SAINT-GRÉGOIRE, SAINT-ALEXANDRE ET LACOLLE

- Attendu que l'Office municipal d'habitation Village de Hemmingford et les offices municipaux ;
- Attendu que ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes de St-Jean-sur-Richelieu, Village de Hemmingford, Napierville, Mont Saint-Grégoire, Saint-Alexandre et Lacolle un projet d'entente de regroupement des offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche ;
- Attendu que les Offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et confitions d'une entente de regroupement ;
- Attendu qu' après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion ;

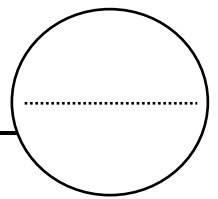
En conséquence, il est proposé par Michael Houle, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu unanimement par les conseillers, sur recommandation du comité exécutif, ce qui suit :

- Le Conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation Village Hemmingford et les offices municipaux d'habitation de Haut-Richelieu, Napierville, Mont Saint-Grégoire, Saint-Alexandre et Lacolle suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement;

**ADOPTÉE**



# PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2017-09-256

### 3 – ACHAT D'UNE AUTO-RÉCUREUSE – CENTRE RÉCRÉATIF

Considérant que pour faire l'entretien du plancher du gymnase du Centre Récréatif, il serait important d'avoir l'équipement adéquat ;

Considérant que suite à des recherches sur les sites web d'annonces classées, nous avons trouvé une auto-récureuse pour un montant de 2 500\$ ;

En conséquence, il est proposé par Howard Silverman, conseiller, appuyé par Lucie Bourdon, conseillère et résolu unanimement par les conseillers de faire l'achat de l'auto-récureuse pour un montant de 2 500\$ et de prendre les fonds à même le poste 02-701-20-522.

**ADOPTÉE**

### PÉRIODE DE QUESTION

Aucun citoyen présent.

2017-09-257

### LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h17 sur une proposition de Normand Lussier, conseiller, appuyé par Howard Silverman, conseiller, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
Drew Somerville, Maire  
Maire.

\_\_\_\_\_  
Amélie Latendresse  
Directrice générale et Secr.-très.

Je, \_\_\_\_\_, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 14 septembre 2017.

---

---